CONTES BÉDOUINS

I. — Conte bédouin du Moab

Le mari n'est-il pas le seigneur et maître sous sa tente ? N'a-t-il pas le devoir de châtier l'inconduite notoire d'une épouse ? Khadhra n'agissait-elle pas de propos délibéré, puisqu'elle commettait le crime d'adultère, aussi bien le matin, en allant à l'eau, que le soir où elle n'avait qu'à rester sous la tente ? Menawar ben Zeben a agi suivant le « Hakk el ared », « le droit de la pudeur » ! furent les propos divers qui accueillirent sous les tentes la nouvelle : Menawar, des Beni Sakher, vient d'égorger sa jeune et belle épouse.

Et l'on ne parla plus guère du vieux Menawar que pour s'étonner quelquefois de l'affection exclusive qu'il avait vouée à Nejma, la fille de la morte. Car une fille, n'est-il pas vrai, n'est d'aucune utilité, ni à sa famille, ni à sa tribu, elle ne donne rien, elle coûte. Or, Nejma grandissait entourée de soins et cajolée par son père, comme l'eût été un héritier, défenseur futur de la tribu. Les marques de la tendresse paternelle tournaient à l'adoration, et, loin de ne songer qu'à utiliser au mieux ce « cadeau d'Allah »; comme on disait dédaigneusement autour de lui, en l'employant aux travaux domestiques, ou en la promettant d'avance à quelque personnage influent, Menawar lui épargnait toute fatigue. Une esclave évitait à Nejma le souci d'aller à l'eau et au bois, de tisser les bandes d'étoffe pour la tente, de préparer les aliments. Au contraire de ses sœurs de la tribu, elle n'avait à se sou-

cier d'aucun travail manuel. Pourtant, elle n'était pas oisive, et, quand le khatib n'enseignait pas l'écriture et la lecture à cette fille privilégiée, le père, en récitant de beaux poëmes et des récits anciens, cherchait à développer les belles qualités morales chez son enfant, sans négliger de la couvrir des talismans les plus coûteux et les plus efficaces.

A l'âge de treize ans, la belle et gracieuse Nejma, prête au mariage, était une perfection, aussi bien au physique que par le développement de sa jeune intelligence.

Sa grande beauté, son maintien, son allure, sa démarche étaient la fierté d'un père récompensé enfin de ses soins. N'était-il pas en droit d'espérer que, toutes tentations mauvaises repoussées, sa fille ferait mentir le proverbe : telle mère, telle fille ? Aussi nulle folie qu'il ne fît pour elle, la comblant de cadeaux, lui achetant riches vêtements, bijoux et ornements.

Or, devenu le chikh de sa tribu, Menawar dut un jour faire plier les tentes à celle-ci et la conduire à la recherche des pâturages. Une ḍolla (ضلّة palanquin) somptueusement ornée de tapis et de coussins était réservée à Nejma, qui, dans son berceau capitonné, se laissait mollement bercer au balancement du chameau en marche. Le voyage était un enchantement par le renouveau du spectacle que déroulait lentement le désert, et Nejma, objet des plus grands égards de la part de tous, n'interrompait ses rêveries de jeune fille que pour s'entretenir avec la compagne que souvent elle conviait à venir, par son babil, charmer les longueurs de l'étape.

Un jour la caravane se trouva arrêtée par un wadi très large où l'eau coulait à torrents.

Comme d'usage, on recherche la khawaḍa, le chameau qui, non effrayé par l'eau, sert de guide et par son exemple encourage les autres à passer. On n'en trouva pas dans la caravane, et le chikh se lamentait et se désespérait. En

effet, la tribu n'ayant pas nomadisé depuis plusieurs années, aucun chameau n'avait eu l'occasion de s'accoutumer à l'eau et de montrer ses talents à entraîner les hésitants.

Dans cet embarras, un Arabe s'approcha et déclara : « Nous n'avons pas de khawaḍa, mais rien ne nous coûte d'essayer ma chamelle bien qu'elle n'ait jamais vu l'eau. Sa mère était khawaḍa, peut-être l'est-elle aussi. »

Mis à l'épreuve, l'animal passa sans coup férir, et les autres chameaux suivirent.

Monté sur son daloul de race, couleur d'or rouge, le chikh les regarde défiler. Sombre, la figure décomposée, la tête basse, il murmure dans sa barbe grisonnante : « Par la vie du bois et du Seigneur servi ! quand l'occasion se présente, la fille de la khawaḍa devient khawaḍa ». Et il répète inlassablement ces mots tandis que les chameaux vont de leur pas tranquille. Mais quand arrive la ḍolla qui porte Nejma, brusquement, il fait signe d'arrêter le chameau et, celui-ci accroupi, il appelle sa fille. Tandis que joyeuse, elle accourt en tendant les bras vers son père bien-aimé, on entend celui-ci prononcer de nouveau : « La fille de la khawaḍa se révèle khawaḍa à l'occasion ! Un mari aura-t-il la force dont j'ai fait preuve avec la mère ? Sinon, quel déshonneur encore ! »

Et comme la jeune fille arrive à portée des caresses que, pauvre et charmant petit être, elle attend de son père, il la poignarde et rejoint la caravane.

Personne dans la tribu ne lui reprocha jamais la mort de cette enfant qui riait à la tendresse d'un père, à la vie et à l'amour.

Par le nom d'Allah ! le père n'a-t-il pas, chez nous, une autorité absolue sur sa fille ?

II. — Conte bédouin du Léjah

Le petit cœur de la jolie Dolla est bien gros, et les larmes sont prêtes à jaillir de ses yeux. Elle est là, dans le « mahram », (compartiment de la tente réservé à la famille), et la « sakha » (pièce d'étoffe), la sépare seule de l'homme qu'elle hait, car il vient détruire son bonheur.

Comprimant de la main les battements de son cœur, qui lui semblent devoir être entendus de l'intrus, frémissante elle écoute Çattam, l'aîné des fils de son oncle paternel, qui vient demander sa main.

Sitôt le café bu, fort de son droit, il a parlé haut et menacé. La coutume est formelle, il doit revendiquer la fille de son oncle ; tel est, sous la tente, le droit de cousinage, et il n'est pas disposé à se laisser frustrer de ses espérances.

Dolla, dont le cœur a déjà parlé en faveur du jeune Khaled, rencontré quand elle allait chercher de l'eau au ruisseau, et qui a vu son choix approuvé par son père, écoute les odieux pourparlers. Ce Çattam, vieux, brutal, sale, malade, quel sort lui réserve-t-il ? De plus, bien que l'on ne puisse dire que ce soit un « masbub » (déshonoré par la fuite), la pacifisme de Çattam est notoire et quelque peu tourné en ridicule dans la tribu. Quel contraste avec le beau et belliqueux Khaled, son aimé ! Mais elle frémit, car elle sait la force et le caractère sacré de la tradition. L'oreille avidement tendue à ce que dit le père, qui aime sa fille et ne veut pas de ce mariage pourtant si conforme aux usages reçus, la jeune bédouine espère et puis désespère, en écoutant les cinglantes réparties échangées par les deux hommes.

Car bien pauvres et vite réduites à néant par son tenace contradicteur, sont les objections que le père aux

abois, trouve pour sauver sa fille. Lui non plus, n'ignore pas qu'essayer de lutter contre le droit coutumier est un leurre.

Et quand, après avoir parlé de recourir au chikh de la tribu et au cadi, Çattam se lève et s'éloigne, c'est d'un ton courroucé, qu'il déclare : « De gré ou de force, pour elle, je ferai le sacrifice, et nous verrons qui aura raison. Je la prendrai, et quand je la divorcerai, mon frère la prendra s'il veut, comme c'est son droit. »

Dans le « magad », (partie de la tente où on reçoit) le père se tait, car il sait que l'immolation dont parle le prétendant, est le sacrifice d'une victime par lequel est consacré le mariage, car il sait que le droit de cousinage se transmet aux frères.

Assis sur ses talons, accoudé à un bât de chameau, la tête basse, il pense et cherche par quel moyen il pourra tirer de peine sa fille, car le refus brutal qu'il a opposé aux prétentions de Çattam ne sera admis de personne. Il ne trouve d'autre expédient que de hâter le mariage de Dolla avec Khaled. Devant le fait accompli, l'autre désarmera peut-être.

On hâte donc les préparatifs, on les tient le plus secrets qu'il est possible, et, le soir venu, au milieu de la musique, des chants et des danses, le cortège conduisit la jeune épousée à la maison de son mari. Tout à coup, stupeur, des cavaliers entourèrent la noce d'un galop rapide, et, dans le hourvari qui se produisit, enlevèrent la mariée, enfermée dans son palanquin, sur un chameau. Deux hommes l'emportèrent à la tente de Çattam, avant que l'on n'eût songé à les poursuivre. Les assaillants d'ailleurs s'y opposaient et, clamant : « Nous avons le droit pour nous ! » amorçaient les discussions et les palabres qui, ce jour-là, remplacèrent la bataille et empêchèrent le sang de couler. En fin de compte, tristes et penauds, les gens du cortège rentrèrent chez eux.

Pour Dolla, fille de tête, elle avait vite compris qu'elle

n'avait à compter que sur elle-même. Quand elle se trouva seule en présence de l'exécré Çattam qui riait en s'avançant vers sa proie, elle se précipita sur lui, comme une lionne, lui égratignant le visage et le mordant. Puis, arrachant du fourreau le sabre qu'il avait à son côté, elle allait l'en transpercer, quand une fuite rapide vint le sauver. Bondissant vers l'ouverture opposée, Dolla se plongea dans la nuit noire, et courut vers la demeure de l'aimé qui l'attendait et lui fit fête.

Il leur fallut pourtant, car nul ne saurait impunément violer la coutume, s'enfuir vers une autre tribu qui les accueillit parmi eux et où ils vivent encore des jours heureux.

Commandant Malingoud,

Directeur de l'Ecole d'Interprétariat de Damas.